

## «Quel contenu pour une nouvelle politique industrielle?»

Mardi 12 juin 2012

18h30-20h30

Maison de l'Europe de Paris

**« La France doit choisir », livre de Jean-Louis BEFFA, édité au Seuil**

*Depuis des années, chômage et désindustrialisation persistent sur fond de dette et de déficit de notre balance commerciale. Ces graves difficultés, conjuguées à un inquiétant divorce entre les citoyens et les entreprises, donnent l'impression que la France a manqué son insertion dans la mondialisation et n'a plus son destin entre ses mains. Or il n'en est rien. La France peut encore choisir son avenir, mais elle doit le faire sans attendre.*

*Elle doit choisir entre différents modèles de développement économiques. La mondialisation ne couronne pas le modèle libéral-financier, elle marque au contraire le succès du modèle commercial-industriel qu'incarnent l'Allemagne, le Japon ou la Chine. La crise de 2008 n'a fait que le confirmer.*

*L'urgence de la situation et les échéances électorales à venir nous imposent de faire un choix clair, qui permette aux entreprises de développer des stratégies de croissance, définies et mises en œuvre en accord avec les salariés et leurs représentants, et assurant la compétitivité de la France au niveau international.*

*Ce livre présente cette stratégie et indique les mesures à prendre, législatives et réglementaires. Il n'y a plus de temps à perdre. (quatrième de couverture).*

Avec la participation de **Jean-Louis BEFFA**, président d'Honneur de la Compagnie de Saint-Gobain et co-président du centre Cournot pour la recherche en économie et **Catherine LALUMIERE**, présidente de la Maison de l'Europe de Paris.



La présidente de la Maison de l'Europe, **Catherine Lalumière** présente, dans un premier temps, Jean-Louis et Beffa et son œuvre.

Quarante ans à la tête d'une compagnie de rang mondial (Saint-Gobain), ont fait de Jean-Louis Beffa « le grand patron par excellence ». Fort de cette expérience, il publie en 2012 un livre : *La France doit choisir*. Celui-ci porte sur la question du choix d'un modèle économique et industriel qui se pose à la France, mais aussi à l'Europe.

Dans ce livre, Jean-Louis Beffa dénonce un modèle-libéral financier, adopté par la France et un grand nombre de pays européens et dans le monde, qu'il oppose au modèle commercial-industriel allemand.

Sa réflexion est également nourrie de ses contacts avec des intellectuels, des philosophes, des sociologues et des économistes. Il est à la fois un « grand patron » avec l'expérience de l'entreprise et du terrain, mais aussi, un homme ayant le souci de réfléchir, d'échanger et de prendre du recul. Cela lui a permis d'aboutir à des suggestions et de formuler des propositions innovantes.

Catherine Lalumière évoque l'idée qui semble émerger de ce livre, selon laquelle, les Européens auraient suivi la pensée américaine, appliquant ainsi des concepts qui ne sont peut-être pas les meilleurs. Il est souhaitable que les Européens reprennent le goût de penser par eux-mêmes et ne cèdent pas à la paresse intellectuelle qui semble parfois avoir engourdi certains hommes politiques et d'influence.

**Jean-Louis Beffa** présente ses réflexions concernant les effets de la mondialisation sur les entreprises et les Etats dans un livre qui appelle à la cohérence entre les politiques privées et les politiques publiques pour dégager un avantage compétitif au sein d'un pays.

Tout d'abord, il souligne que la mondialisation est un phénomène récent, datant d'une trentaine d'années et provoqué par la chute des régimes communistes à l'Est, mais également, par la mutation de la Chine. En effet, sous la présidence de Deng Xiaoping, la Chine s'est ouverte à l'économie de marché, soit la liberté de circulation des biens et des services selon les marchés et avec l'objectif pour les entreprises de faire du profit.

Face à l'émergence de ces nouveaux marchés à l'Est de l'Europe et en Chine, l'Europe occidentale et les Etats-Unis ne se sont pas fermés, mais au contraire se sont ouverts dans une perspective politique et économique.

Ainsi, des personnes, à l'Est de l'Europe comme en Chine, se sont révélées parfaitement formées et à même de faire fonctionner des équipements ultramodernes avec des salaires nettement inférieurs à la moyenne européenne. Il s'agit d'un phénomène auquel nous n'avions pas été confrontés auparavant. Concernant les chercheurs et le personnel encadrant, il s'avère que les compétences sont égales, voire supérieures, avec également un salaire très inférieur. À titre d'exemple, si on dépense 1 euro de recherche en Chine, on obtiendra 4 fois plus de résultats que dans un pays d'Europe occidentale ou aux Etats-Unis. De plus, à l'échelle mondiale, parmi les personnes effectuant des études secondaires, les Chinois représentent 25%, les Indiens 20%, et les Européens occidentaux et les Américains réunis, seulement 18%. Ainsi, à terme, l'Asie va devenir, selon Jean-Louis Beffa, une zone fantastique de création de la connaissance scientifique, et se posera en grand concurrent, ou même, se substituera au monde occidental.

L'entreprise Saint-Gobain a su s'adapter et, partant de rien, a établi depuis 1990, quarante-cinq usines employant 12000 Chinois. Jean-Louis Beffa admet pourtant avoir sous-estimé la rapidité de mutation de la Chine dans tous les domaines.

Pour les entreprises, la mondialisation constitue un phénomène fondamental qui peut s'expliquer par la différenciation de deux types de métiers : « les métiers régionaux » et « les métiers mondiaux ».

Dans le cas des « métiers régionaux », par la nature même du métier, il existe une égalité entre les concurrents. Par exemple, pour les biens industriels il s'agit de biens qui ne sont pas exportables comme le ciment ou la laine de verre, et pour les services, il s'agit de services de proximité : la banque de détail, ou le commerçant. Pour ce type de métiers, les entreprises se trouvent dans des situations de mises en concurrence pays par pays, et donc avec les mêmes salaires et les mêmes coûts d'énergie, soit le même contexte. Ainsi, ces entreprises n'ont pas vu leur donne stratégique changée par le phénomène de la mondialisation. Les entreprises performantes dans ces domaines parviennent à exercer dans différents pays et voient la part de leur pays d'origine dans leurs activités s'amoinrir, comme Saint-Gobain ou La Farge. Puisqu'il s'agit d'un service de proximité, ces entreprises n'exportent pas et donc ne contribuent pas au commerce extérieur. Elles n'apportent pas à l'Etat auquel elles sont rattachées un supplément de croissance ou d'exportation, et leur destin tend à se déconnecter de leur pays d'origine.

A l'inverse, les entreprises de « métiers mondiaux » sont mises en concurrence avec la planète, avec les pays proches géographiquement comme avec ceux plus éloignés. Dans ce cas, la différence entre les facteurs objectifs de production, que sont notamment le coût énergétique et salarial, revêt une grande importance. Les entreprises industrielles participent au solde du commerce extérieur qui concourt à la compétitivité d'un pays. Il s'agit d'acheter moins qu'on ne vend. La dégradation du commerce extérieur en France est très préoccupante, tant sur le plan de l'énergie que du solde industriel, mais n'est pas ressentie en raison de la zone euro et des excédents commerciaux allemands. Ainsi, un éclatement de la zone euro entraînerait une perte de pouvoir d'achat et une grande récession économique en Europe.

Le problème du commerce extérieur n'est pas celui des services ou de l'industrie, mais celui du secteur industriel exportateur des industries des métiers mondiaux. Le commerce extérieur est réalisé à 80% par les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et les grands groupes, et non par les petites et moyennes entreprises (PME), comme l'ont porté à croire les nombreuses politiques en faveur des PME.

D'autre part, Internet est « une machine » à mondialiser des métiers régionaux. On peut penser notamment à Amazon, qui d'un service régional comme la librairie, a fait passer la concurrence à une échelle mondiale.

Face à ces phénomènes récents et structurants, l'idéologie dominante est portée moins par les Etats-Unis que par la Grande-Bretagne, à travers des organismes comme le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), la Commission européenne, etc. Ils leur ont permis de faire valoir l'idée selon laquelle la bonne gestion d'un pays passe par le libéralisme. D'après le modèle anglo-saxon, il s'agit de refuser le protectionnisme, d'avoir une attitude libérale à l'égard des capitaux d'entreprises et de favoriser la primauté actionnariale. Cette vision a largement influencé la réglementation bruxelloise et française.

Cette tendance remonte au gouvernement socialiste de Pierre Bérégovoy, premier ministre sous F. Mitterrand de 1992 à 1993, et qui a marqué durablement le Parti Socialiste, dans ce que Jean-Louis Beffa appelle le « blairisme » qui consiste à encourager le libéralisme financier tout en pratiquant une politique sociale de compensation. Le Ministère de Finances et l'Inspection des finances se sont engouffrés dans cette doctrine par conviction, voyant là l'opportunité de réformer un système trop étatiste, et par nécessité, en raison des déficits publics.

Cette tendance a perduré jusqu'en 2008. On a cru à l'innovation financière qui s'est avérée relever de la spéculation financière, n'aidant en rien l'économie réelle. Par ailleurs, l'autorégulation supposée des marchés a conduit à la situation actuelle.

Jean-Louis Beffa, a pu observer sur le terrain l'existence de modèles radicalement différents sur la planète. Certains modèles se sont montrés supérieurs après la crise de 2008, dont trois pays asiatiques (le Japon, la Corée et la Chine). Leur culture empreinte du confucianisme prône des valeurs qui diffèrent largement du modèle occidental. Ces pays proposent un modèle industriel-commercial, qui veut que la primauté actionnariale s'efface devant la prise en compte du territoire, de la nation et des rapports sociaux.

En Allemagne, également, le pouvoir n'est pas détenu par l'assemblée générale des actionnaires, mais par le conseil d'administration, lieu de confrontation entre les dirigeants, les actionnaires et les représentants du personnel. Le cœur de la production, avec les hauts salaires, s'effectue sur le territoire allemand et le reste de la production dans les pays émergents afin de maintenir sa compétitivité. Il existe un soutien à l'actionnariat de long terme, par exemple l'entreprise familiale ou l'actionnariat salarié. Le dialogue social est aussi fondamental car marqué par la présence des syndicats au sein du conseil d'administration.

Par ailleurs, en Allemagne, la production prime sur le phénomène de la consommation. Dans le cas d'un arbitrage, on n'oublie pas le producteur au profit du consommateur. Par exemple, lorsque l'Allemagne négocie des normes environnementales à Bruxelles, elle se concerte avec les producteurs, ce qui n'est pas fait avec la même efficacité en France. La protection du consommateur trouve sa limite dans la mort du producteur.

Jean-Louis Beffa se déclare favorable à un retour de la France à un modèle industriel et commercial non étatique. La France avait connu ce modèle sous une forme étatique à l'époque du général de Gaulle et de Georges Pompidou, prolongé sous Valérie Giscard D'Estaing mais pas sous le gouvernement socialiste.

Il ajoute que la Commission européenne ne se préoccupe pas des points importants, comme la sécurité de l'approvisionnement, les investissements en temps opportuns et des connexions à échelle européenne. Selon lui, elle cherche à éviter à tout prix l'établissement de champions européens qui à l'échelle mondiale sont des « nains » face aux géants japonais, chinois ou américains. Elle limite considérablement les aides d'Etat alors que la Chine et le Japon investissent massivement dans leurs entreprises. Ces obsessions de la Commission européenne tuent l'industrie européenne en faisant peser sur les entreprises des contraintes supplémentaires dans un contexte de concurrence accrue. La politique européenne, notamment en matière de concurrence, est le principal handicap structurel du redressement industriel de l'Europe.

Selon lui, il convient de prendre des mesures d'ordre juridique pour mettre en avant un capitalisme des ayants droit et non de la primauté actionnariale, ainsi que des mesures fiscales pour encourager le producteur et le système européen. Il s'agit également d'établir un nouveau dialogue social en mettant les syndicats face à leurs responsabilités. Il faut admettre le rôle fondamental de l'entreprise dans la société et dans le monde de l'éducation.

Enfin, il considère que la crise européenne est grave et nécessite que l'on garde l'euro. Le seul point positif de la crise est qu'elle a forcé les hommes et les femmes politiques à prendre des décisions rapides et logiques sous la pression des marchés financiers. Les politiques doivent mettre en place les conditions fondamentales pour la stabilité, à long terme, de l'euro. Il est nécessaire d'instaurer un

accord politique franco-allemand qui passera par la création d'une union bancaire dotée d'un fonds de soutien important, ainsi qu'une régulation à échelle européenne. Cela aurait pour conséquences un rapprochement significatif entre la France et l'Allemagne et une convergence des politiques. La solution réside dans une « euro Europe » avec un modèle industriel et commercial sous peine d'être marginalisée sur la scène internationale.

Catherine Lalumière souligne en conclusion la caractéristique européenne du « top down » avec des institutions qui prennent des décisions qui ne sont pas faites pour être discutées mais exécutées.

La politique de la concurrence, depuis le traité Rome, constitue la grande politique européenne. Or, elle ne prend pas en compte l'échelle pertinente, soit l'échelle mondiale.

Le principe du libéralisme a été transformé en idéologie et en dogmes ultra-libéraux. Il s'agit de maintenir une possibilité de régulation, de contrepoids et d'intervention de la puissance publique.

Or, l'orientation politique de la direction de la concurrence n'est habituellement pas contestée et constitue un tabou.

